

## ARTICLE VI.

Contenant ce qui s'est passé de plus considérable  
en FRANCE, depuis le mois dernier.

I. LA situation des affaires de l'Europe & du renouvellement des Alliances avec quelques Puissances du Nord ont fait tenir au Roi des Conscils, sur la fin du mois de Mars. Celles d'Italie y ont tenu le tapis : Et la destination de l'armement naval auquel on a travaillé dans les Ports du Royaume, n'en a pas été éloigné. Cet armement devoit d'abord aller fondre sur *Alger* ; mais depuis que cette Régence a demandé la paix au Roi, en offrant de réparer le mécontentement qu'elle avoit causé à Sa Majesté, il n'en a pas fallu davantage pour oublier d'abord les avanies que ses Corsaires ont commises contre le Pavillon Royal en diverses rencontres, & le traitement plus qu'inhumain par lequel le Dey a fait mourir le Capitaine Prepaud. A quoi sera donc employé l'Escadre équipée à *Toulon*, sur laquelle les Anglois veulent sérieusement jeter les yeux, & sur une autre qu'on pourroit former encore de quelques Vaisseaux montés à *Brest*, à *Rochefort* &c. ? On insinué à présent pour la première, dont le commandement a été donné au Comte de la Galissoniere, Chef d'Escadre, qu'elle passera, au nombre seulement de quatre Vaisseaux, dans les Echelles du *Levant*, & qu'elle reviendra ensuite croiser sur les Saletins. On ne dir plus rien du but qu'on s'est proposé dans l'équipement des Navires qui sont dans les autres Ports, si-non qu'on les verra bientôt desarmés. Ainsi, que l'on tire, si l'on peut, de ceci quelques justes conjectures,